



Support : Powerpoint « *Comité animation 0804* »

Présentation : Gaëlle Mogentale et Florence Magnanon (Culture Lab 29)

Présents :

- **Pauline Uchard** (Centre info-ressources de La Carène)
- **Léna Lozano** (Administratrice de prod. Nevez Production) ;
- **Viviane Lapous** (Resp. Service culture Morlaix Communauté) ;
- **Fabienne Rebière** (Chargée de mission art vivant, art visuel CD29) ;
- **Janick Tilly** (Directrice Plages Magnétiques)
- **Arnaud Kervarec** (Accompagnateur MA au studio 4ASS)
- **Gaëlle Audouard** (Resp. Socio-culturelle et programmation à la MJC de Douarnenez) ;
- **Stéphanie Leubé** (Directrice MJC Douarnenez) ;
- **Aurore Wakselman** (Conseillère MA et éducation à l'image DRAC)
- **Sylvie Trouboul** (Directrice MJC Trégunc, Le Sterenn) ;

Programme de la matinée :

- Enjeux du SOLIMA aujourd'hui : important de recontextualiser par rapport à ce qu'il s'est passé depuis 1 an.
- Un mot sur la gouvernance et sur les instances du SOLIMA
- La méthodologie
- Les chantiers : définir les prochaines étapes du SOLIMA
- Le calendrier des prochains rendez-vous

ENJEUX

- **Refédérer les acteurs** autour de la démarche : collectivités, élus, acteurs de la filière des MA.
- **Engager les travaux** sur des sujets déjà repérés. Beaucoup de matière déjà récoltée pendant une plénière fin 2018 et durant les groupes de travail de 2019. Soucis d'une démarche concrète et pragmatique
- **Articulation des actions** avec Supermab à mettre en place, il faut composer avec cet échelon régional qui se structure, qu'est-ce qui est pertinent à aborder et à quelles échelles ?
- **Accompagner les mutations du secteur**, le SOLIMA n'est plus le même qu'il y a un an, la crise redessine sans doute certaines priorités

GOUVERNANCE ET INSTANCES

Le SOLIMA 29 a pour finalité la co-construction des politiques publiques en faveur des musiques actuelles en Finistère. Il regroupe les acteurs de la filière musiques actuelles, la DRAC, le Département du Finistère, engagé de longue date sur la question des musiques actuelles, les collectivités qui le souhaitent.

Fabienne Rebière précise que le SOLIMA fait partie des axes stratégiques du Département puisqu'il s'inscrit dans les orientations de la politique culturelle départementale. Le Département s'appuie sur l'espace de concertation du SOLIMA pour construire sa politique.

La Région suit toujours les travaux du SOLIMA, mais ne souhaite pas s'engager dans le comité d'animation.

Gaëlle précise qu'un nouveau Vademecum SOLIMA est en réécriture au Ministère de la Culture, il permettra de retravailler les questions de gouvernance au regard des nouvelles préconisations.

Aurore Wakselman précise que le Ministère est très préoccupé en ce moment pour le plan de relance. Le vadémécum prend du retard, pas encore de précisions. **La gouvernance doit permettre que les décisions soient partagées et les acteurs soient vraiment concertés.** Il faut trouver des modalités pratiques qui permettent de ne pas perdre de temps et de garantir une représentativité des acteurs de la filière.

Rôle de CL29 : endroit d'interface entre les collectivités et les acteurs culturels. Mission historique avant même le SOLIMA : appui au secteur des MA et animation d'une concertation départementale qui existe depuis les années 2000. Aujourd'hui il faut distinguer l'action de CL29 à deux niveaux :

- Dans le cadre du SOLIMA, CL29 a un rôle d'animation, de facilitation dans le cadre des groupes de travail pour faire circuler la parole ; offrir un cadre sécurisé et de bienveillance ; et de secrétariat pour garder la mémoire des travaux et informer.
- CL 29 a également un rôle propre en tant qu'agence culturelle départementale lié aux missions que le Département lui confie (rendez-vous conseil, organisation de formations professionnelles, actions propres etc...)

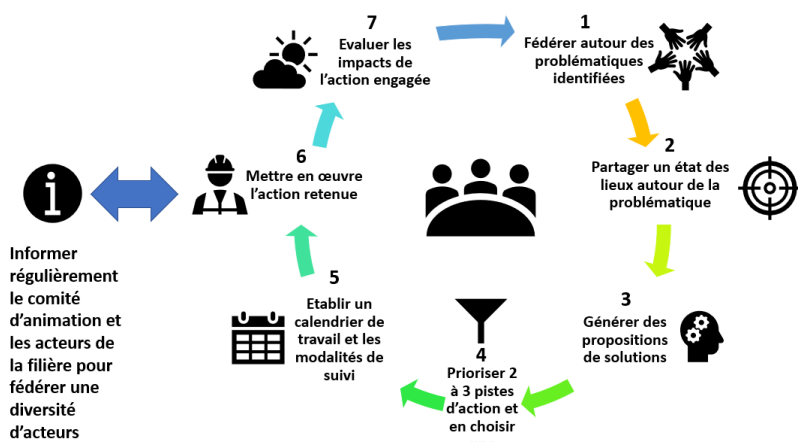
LES GROUPES DE TRAVAIL ET LEUR MÉTHODOLOGIE

Méthodologie pour chaque groupe de travail

- Approche par projet : fédérer les acteurs et les élus autour de certaines problématiques

- Repartager un état des lieux autour des problématiques repérées (à partir des conclusions des groupes de travail précédemment organisés)

- Pouvoir se fixer un calendrier et des objectifs réalisables pour mettre les choses en place, en cohérence avec le temps de travail dédié à l'animation.



LES OUTILS

Rappel des groupes de travail initiaux : deux grandes thématiques :

- *Musique et territoires*
- *Accompagner la filière musicale*

Le dernier comité d'animation en mars 2020 avait mentionné la nécessité d'aller vers des sujets plus resserrés pour permettre une meilleure appropriation par les acteurs.



Rappel de l'ensemble des problématiques abordées dans le cadre des précédents groupes de travail : (cf. tableaux du PowerPoint)

CR Groupes de Travail 07 mai - Soutien à l'émergence		
Constats/ Problématiques	Pistes de réflexion	Proposition feuille de route 2021
Manque de formation professionnelle initiale dans le domaine des musiques actuelles	Développer les liens avec les conservatoires Développer une offre de formation	Réflexion en cours à l'échelle régionale avec Supermab et la Région à laquelle Culture Lab est associé
Déficit de connaissances et d'informations sur les dispositifs portés par des structures d'intérêt général	Mise en connexion des structures et groupes émergents	Espace ressource en développement à Culture Lab + réflexion GT au niveau régional également porté par Supermab sur la ressource
Méconnaissance/ manque de visibilité des dispositifs d'accompagnement proposés par les structures pour les groupes.	Création d'un outil départemental d'information ? (Site web/ plaquette)	À voir s'il reste des choses à développer à l'échelle départementale

Sur la question du chantier ressources en lien avec SUPERMAB, **Pauline Uchard** précise que quelques réunions de travail ont eu lieu et ont montré que la question de la ressource croise de nombreux groupes de travail. Dans un premier temps l'objectif serait de construire une **cartographie des ressources existantes** comprenant également l'accompagnement (CRIJ, secteur jeunesse etc..) + un **tableur qui répertorie les compétences** (plus en interne). Une réflexion est également en cours pour mettre en place un temps d'échange régional qui pourrait se dérouler à Brest.

Pas assez d'espaces de rencontres entre groupes émergents et professionnels pour renforcer l'interconnaissance et la connaissance de l'écosystème	Organisation de rencontres à l'échelle départementale	À reporter après crise sanitaire ?
Phénomène d'entonnoir : il n'y a pas suffisamment d'endroits en Finistère pour diffuser les projets.	-Soutenir les cafés-concerts -Mutualiser un chargé de diff/ développeur à l'échelle départementale ou régionale -Questionner la responsabilité des lieux de diffusion financés par des fonds publics ? Mise en place de critères, de quotas ? -Renforcer le lien entre les lieux de diffusion/ festivals et l'écosystème global programmation et implantation locale quotas d'artistes accompagnés -proposer aux festivals de participer au SOLIMA. -Organiser des tournées régionales d'artistes émergents accompagnés	Proposition de créer un groupe de travail : Mieux accompagner la création artistique en Musiques Actuelles en Finistère et sa diffusion (en associant largement lieux de diffusion pluridisciplinaire et festivals) + Autour du GIP : Organisation d'une communication large et ciblée (temps fort + flyer)

Aurore Wakselman : sur le département : 4 lieux de Musiques Actuelles très identifiés dont 2 SMAC (Scènes de Musiques Actuelles) qui ont une fonction ressource, c'est moins le cas dans d'autres départements.

De nombreux lieux intermédiaires sont présents en Finistère mais ne programment pas (ou peu) de MA Comment renforcer le maillage territorial de diffusion des MA ?	Recentrer la réflexion sur la question des groupes accompagnés plutôt qu'émergents Travail de mobilisation des lieux intermédiaires sur les musiques Organiser une rencontre ? une réunion politique sur Bretagne en Scène ?	⇒ Proposition de création d'un groupe de travail : De la pratique amateur au groupe émergent : quels parcours ?
Donner une visibilité aux groupes accompagnés/ émergents à l'échelle régionale	Chaîne YouTube ? Taratata finistérien ?	A travailler avec SVB et SUPERMAB
Comment sortir d'un réseau breton pour les groupes ?	Aide à la première diffusion Mettre en place des critères incitatifs pour la programmation de groupes locaux : accompagnés	A travailler avec SVB et SUPERMAB

Fabienne Rebière précise qu'il est nécessaire de fédérer autour des dispositifs existants. Il est difficile de toucher des groupes qui ne connaissent pas les réseaux. Souvent ils ont une vision locale mais pas départementale. **Il manque un outil départemental** qui reprécise les rôles de chacun. Il est essentiel que l'information soit centralisée et redirigée vers le public.

Sur la question de la diffusion, il est nécessaire de mettre en place un groupe de travail sur le sujet rapidement pour **travailler cette question et mobiliser les lieux pluridisciplinaires et les festivals et articuler les réseaux.**

=> Synthèse des groupes de travail qui pourraient être engagés :

- Accompagner les bureaux de production
- Mieux accompagner la création artistique en Musiques Actuelles en Finistère et sa diffusion
- De la pratique amateur au groupe émergent : quels chemins ?
- Création d'un rendez-vous sur le dispositif GIP Café culture lorsque ce sera possible
- Création d'une fiche ressource à destination des élus pour les sensibiliser aux enjeux du secteur
- Musiques actuelles et publics

=> Travail en lien avec SUPERMAB à l'échelle régionale :

- Sur la formation professionnelle, groupe de travail en cours avec la Région
- Sur la ressource, groupe de travail en cours

ECHANGES AUTOUR DES DIFFÉRENTS SUJETS ÉVOQUÉS

Aurore Wakselman :

Ceux qui sont les plus touchés par la crise sont les artistes : importance pour eux d'être en lien avec des artistes plus aguerris pour rentrer dans les réseaux de producteurs et de lieux. Il y a également une urgence à mettre en lien les diffuseurs et les producteurs pour permettre une ouverture à d'autres lieux car les lieux identifiés musique actuelle sont embouteillés.

Priorité également sur la question des bureaux de production. Moins de priorité sur la question des publics.

Parcours amateur et émergent : structures qui sont dédiées à cet accompagnement mais ce sont des choses qui sont déjà réfléchies dans les lieux de MA. Ce n'est pas forcément la priorité.

Pauline Uchard : Les programmeurs n'ont pas forcément de visibilité de ce qu'ils pourraient programmer et certains lieux de diffusion conseillent toujours un peu les mêmes équipes. De plus, il y a une multiplicité d'outils, chacun lance quelque chose, mais pas de centralisation de l'information, ce qui rend le paysage complexe.

Janick Tilly : La formation des élus est un puit sans fond car les élus sont en éternel renouvellement. Fiches à mettre en place peut-être un bon début et échanges et rencontres à prévoir.

Florence Magnanon répond que la formation pour les élus est en route en partenariat avec l'ARIC, elle est axée sur les grands enjeux des politiques culturelles (3 modules entre avril et juin) et **Gaëlle** précise que d'autres modules seront prévus en 2022, notamment un sur la question des **droits culturels**, il serait possible d'envisager un module sur la question des musiques actuelles.

Les élus et acteurs des collectivités ont aussi besoin de connaître plus précisément le " qui fait quoi".

Sylvie Trouboul : Les problématiques évoquées sont essentielles et les chantiers sont à lancer. Trois prioritaires :

- Accompagner la création artistique et sa diffusion : (ressources, rayonnement, SMAC, Département présent) : comment on démocratise la création ? Cela croise des données : mise en place du GIP, fiches ressources élus...
- Pratiques amateurs, quels parcours ? fondamental pour être sur la chaîne de la création, comment accompagner les amateurs pour qu'ils se professionnalisent et comment les amateurs se tournent vers le public, comment le levier se fait ?
- Musiques actuelles et public : jeunesse privée de relations artistiques donc voir ce que l'on peut mettre en place notamment avec les lycées, MJC, centres sociaux, espaces collectifs où l'on peut entreprendre. *Comment c'est irrigué et décliné dans le territoire ?*

Arnaud Kervarec : Important de pouvoir aussi prendre en compte la pratique amateur, sans vocation professionnelle.

Gaëlle Audouard : notion de solidarité intéressante, pour que les artistes puissent se rencontrer sur les sujets, parfois ils peuvent être bloqués par les réseaux etc... et cela peut leur donner envie d'ouvrir les réseaux et les motiver à rejoindre le SOLIMA ; **Notions de "musique et territoire" et "musique et publics" un peu poreuses ?** et peuvent se recouper avec le reste des réflexions qui ont été menées.

Réflexions autour de la création d'un groupe de travail spécifique en direction des artistes :

Vivane Lapous : Lieux occupés, beaucoup d'artistes pro et amateurs commencent à échanger entre eux (financement, droits...). La crise provoque une **fédération de manière informelle** entre différents types d'artistes : en ce moment des choses se jouent, des porte-paroles d'artistes pourraient faire part de ces mobilisations.

C'est important que les artistes soient parties prenantes de ces réflexions et de pouvoir les questionner sur leurs besoins au regard des outils et ressources qui existent.

- ⇒ Proposition d'organiser d'un **temps d'échange pour donner la parole aux artistes** sur un temps dédié pour les écouter, peut être l'occasion de vérifier en quoi leurs problématiques peuvent trouver une réponse dans les sujets déjà identifiés.

Vigilance à ce que les artistes pas ou peu identifiés ne se sentent pas noyés et en difficulté.

Gouvernance et validation

Aurore Wakselman propose de faire valider les sujets par sondage pour ne pas mettre de côté certains acteurs non représentés au comité d'animation et garantir l'horizontalité. Un travail sur la gouvernance pourra permettre également de retravailler cette question.

Fabienne Rebière précise que CL29 a toujours été vigilant à inviter tout le monde mais on ne peut faire qu'avec les gens qui sont motivés et qui répondent présents. Problématiques qui ne sont pas nouvelles donc pas de manque de

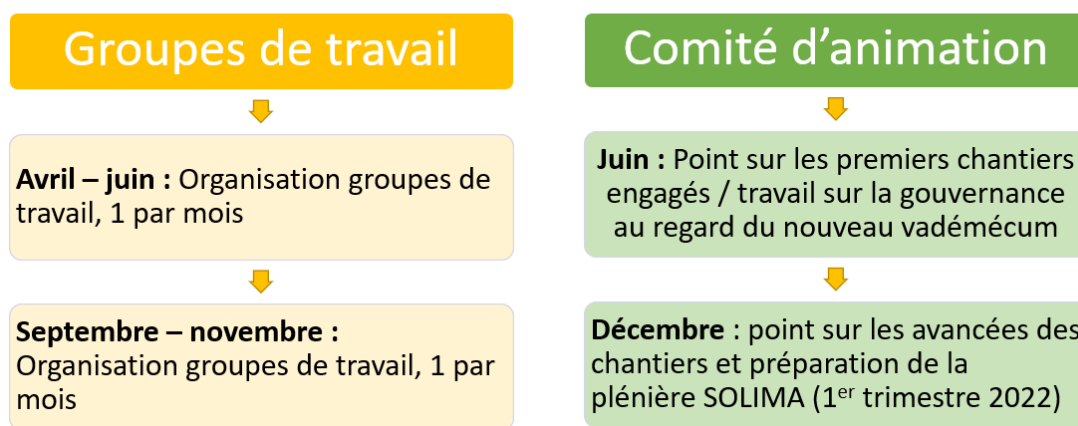
légitimité sur ces priorités. Il est nécessaire d'engager des travaux rapidement et pas nécessairement besoin de revalidation. Il ne faut pas perdre des partenaires essentiels qui s'essoufferaient parce que le protocole serait trop complexe. **Il faut organiser une communication large** (collectivités, élus, acteurs etc)... **Les sujets abordés paraissent ouverts, larges et évidents.** A partir de quand, de combien de personne est-on représentatif ?

Gaëlle Mogentale précise que tout le monde n'a pas pu répondre présent, mais que les personnes qui composent le comité d'animation sont diverses (animateur de studio, bureau de production, lieu de diffusion festival, MJC, ...) et que dans le cadre de ce comité d'animation, elle ne représente pas uniquement leur structure mais le secteur dans son ensemble et ses différentes réalités.

Viviane Lapous ajoute qu'il est temps de passer aux actions et les priorités évoquées correspondent aux réalités actuelles. Volonté d'avancer sur ces enjeux partagés par les acteurs.

METHODOLOGIE ET CALENDRIER :

Calendrier



- Nécessité d'une **communication large pour informer l'ensemble des acteurs** ayant participé aux travaux et fédérer de nouveaux
- Il est nécessaire que certains **groupes de travail soient priorisés et répartis** car le calendrier ne permet pas de les faire tout d'un coup.
- Certains groupes vont être plus réguliers et certaines rencontres seront plus ponctuelles
- Être attentif à **ne pas démultiplier les groupes de travail** car beaucoup d'acteurs sont dans de nombreux réseaux et déjà très sollicités.
- Les groupes de travail peuvent être conduits en parallèle, un **calendrier précis sera proposé au comité d'animation à l'issue de la réunion** pour que l'ensemble des sujets puissent s'articuler de manière cohérente et pour garder un rythme qui garantisse une bonne mobilisation.